

TRANSCRIPTION DU RECIT DE L'ESCALADE

Chapeau Rouge	Dimanche XII^e	Lect
Guait	decembre 1602 à	Roset
Pictet	8	
Maisonneuve	heures de matin	De la Ryve
Du Villard		Maillet
Du Pan	4 seigneurs syndics	Favre
Rigot	seigneur lieutenant	Mestrezat
Savion		Franc
		Verace

Surprise

D'autant que ce dimanche 12^e jour de decembre, un peu après minuit, les troupes de Savoye, soubz la conduite d'Albigny, ayans esté ramassees *dextrement* et secretement peu de jours auparavant, se trouvent pres de ceste ville, et ayans donné ordre, à ce qu'ils pretendoient, approcherent si *coyement* vers le fossé vis à vis de la maison du sieur Julian Peaget, entre la porte de la Monnoye et la porte Neufve, que sans estre decouverts, ils firent passer les plus determinez, au nombre d'environ 300 bien armez, par dessus les *clayes*, avec trois eschelles qui sont faites d'artifice exquis, se demontent, portent et eslevent si hault qu'on veult.

Ils plantent leurs eschelles contre la muraille, montent *coyement*, entrent à la file en bon nombre. Estans entrez, ils descouvrent une ronde qu'ils laissent passer, sans estre decouverts d'icelle. Il estoit les deux heures et demi, la nuit estant fort obscure. Une seconde ronde passe tost après, assavoir François Boussesel, qui, decouvrant quelque chose, s'aproche pour scavoir que c'est. Ils renversent par terre celuy qui crioit : « qui va la! ». Le porte lanterne eschape et commence à crier. Eux, ja montez au nombre de plus de cent, envoient leur petardier à la porte Neuve pour y applicquer son petard. D'Albigny estant dehors aux barrieres pour faire jouer les siens promptement, ce petardier, suivi de quelques autres, dont les uns se saisirent de l'advenue de la porte Tartasse pour faire teste au secours, les autres deliberent s'emparer de la maison de Peaget et de quelques autres pour entrer par divers endroitz dedans la ville, quand leurs compaignons seroient montés, afin de se rendre maistres de la place ; les autres donnent à la place de la Monnoye pour faire teste au secours qui pourroit venir de S^t Gervais et de la ville.

Estans presque tous entrés, ils commencerent à faire leur execution, mais Dieu commença aussi à besoigner pour nous, ses pauvres enfans. Ils enfoncent une porte chez Peaget et tuent un sien serviteur, fils de François de Baptista, portier, qui accouroit contre eulx. Mais l'alarme donnee, comme ils predendoient forcer la porte de devant et faire de mesmes en une autre maison prochaine, ils entendent que l'on sonnoit le toxain bien rudement et qu'à la porte de la Monnoye gens accouroient pour les repousser. Ce qu'ayant esté fait avec grand peyne, le coup de Dieu fut premierement sur le petardier tué devant qu'avoit pu effectuer ce qu'il pretendoit, secondement sur ceux qui, sortis des maisons au cri de leurs compaignons, furent terrassés. Cela se faisoit entre trois et quatre heures.

Ces brigands entendans que leur petardier estoit tué, que consequemment leur secours promis par d'Albigny manquoit, les plus mauvais abatus par terre, les nostres se renforcent et rallient de minute en minute, commencent à regagner la muraille, les uns se jectans du hault en bas sans corde ni eschelle, les autres se *coulans* comme ils pouvoient, les autres, pensans descendre par leurs eschelles, les rompirent a la foule. L'artillerie chargee de *dragees* donnoit cependant dedans les fossez et es environs de la porte (fol. 193) Neuve. Il y avoit aussi un nombre d'arquebousiers en la petite isle

proche de ce fossé ou estoit l'ennemi, qui ne tiroient gueres à faute.

Par ainsy, en une heure et demi, parmi les tenebres, Dieu monstra la lumiere de sa grace à ceste ville et couvrit d'ignominie eternelle ses ennemis. Outre les tués sur la place, on en atrappa en vie treize. Le nombre de leurs tuez, pendus et blecez, les uns à mort, les autres estropiés rudement, monte a trois cens, François reniés et Savoyards. Ils estoient dehors, tant au bord du fossé avec d'Albigni et en Plain Palais, et pres de la porte Neuve, deux mil et plus de pied et de cheval, qui se retirerent fort honteusement.

Ceci fait, on s'est assemblé pour adviser es occurrences et ce qu'on auroit à faire des prisonniers, et arrêté qu'après qu'ils auront heu l'estrapade pour tacher de descouvrir les traistres de la ville desquelz ils se sont vraysemblablement servis, après ce, qu'on les pende au *boloardde l'Oye*. Item que noble Jean Savion, conseiller, aille demander aux sieurs baillifs de Nion, Morges et Lausanne jusques a 300 hommes pour mesler avec nos compagnies, suivant la convention cy devant de ce faite avec Messieurs de Berne.

AEG, RC 97, fol. 192-193

dextrement : adroitement

coyement : doucement

clayes : fortifications

se coulant : se glissant

dragées : grenaille

estrapade : torture consistant à hisser quelqu'un au bout d'une corde et à le laisser tomber brutalement

boloard de l'Oye = boulevard de l'Oie : bastion situé à l'emplacement de la place Neuve